

BULLETIN DE JANVIER 2003

LE MOT DU PRESIDENT

Permettez moi de vous présenter , au nom du bureau de l'AREC, tous nos vœux de **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2003** avec un ciel moins encombré et un environnement préservé.

Nous profitons de ce premier bulletin de l'année pour faire le point de notre action. En 2002, comme les années précédentes, notre association a participé à toutes les discussions (en commissions et en groupes de travail) Ainsi nous avons pu assurer une présence assidue dans toutes les instances décisionnelles. Nous participons également à tous les colloques et forums qui traitent des nuisances sonores mais nous sommes aussi présents aux manifestations comme celle qui s'est déroulée à ROISSY le 4 octobre 2002. (Voir la photo ci dessous prise au carrefour de FEDEX)



Bien entendu nous ne sommes pas que des manifestants ; nous discutons et nous faisons des propositions à tous les niveaux et même, lorsque nous en avons la possibilité, directement au Ministre des transports. Certaines de nos propositions sont reprises, le plus souvent partiellement , nous le regrettons mais nous savons aussi que dans ce difficile combat il faut être persévérant. Le fait même que nous soyons des interlocuteurs de l'Aéroport de ROISSY depuis près de 25 ans est la meilleure preuve de notre persévérance. On obtient parfois peu lorsque l'on demande beaucoup.... mais on n'obtient rien si l'on ne demande rien !.

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne :

- la suppression progressive des avions bruyants
- un début d'allègement du trafic nocturne, trop timide mais c'est un premier pas !
- une information plus claire et plus précise concernant les zones survolées.
- l'étude de nouvelles limites du Plan de Gêne Sonore, plus étendues, pour l'aide à l'insonorisation

Mais il subsiste de nombreux motifs d'inquiétude et non des moindres, en particulier :

- la remise en cause du troisième aéroport
- l'abandon du plafond de 55 millions de passagers à ROISSY
- la réticence des compagnies de fret vis à vis du transfert, même partiel, à VATRY
- la certitude d'un accroissement du trafic à ROISSY

C'est pour cette raison qu'en 2003 nous maintiendrons le cap, avec obstination. Toutefois pour pouvoir continuer à défendre notre cadre de vie en Plaine de France, nous avons besoin d'être soutenus par des adhérents dans toutes les communes survolées. Pour que nos interlocuteurs nous prennent au sérieux il faut que nous représentions la plus grande partie des victimes des nuisances aériennes. Plus que jamais nous devons :

MAINTENIR NOS OBJECTIFS

RENFORCER NOS EFFECTIFS

Alors, en décidant de renouveler votre confiance à l'AREC , faites l'effort de convaincre un ami , un parent, un voisin à l'aide du 2ème bulletin d'adhésion que nous joignons à ce courrier.

SOUTENEZ NOTRE ACTION

AIDEZ NOUS A VOUS DEFENDRE

Le Président
Michel TOURNAY

BULLETIN DE JANVIER 2003

ENTREVUES ENTRE L'AREC ET LE MINISTRE DES TRANSPORTS

A deux reprises, le 29 mai et le 25 juillet 2002, l'AREC a été reçue par Monsieur Gilles de ROBIEN, Ministre des transports. Notre délégation, composée de Michel TOURNAY Président, Maurice CHAUVE Vice Président et Lucette COHUAU, responsable de la communication, a pu présenter les principales revendications des riverains de la Plaine de FRANCE , en insistant particulièrement sur :

- La réduction du trafic de nuit
- Le 3ème aéroport
- Le transfert sur VATRY des vols charters et de fret

Lors de la réunion du 25 juillet, le Ministre nous a présenté les mesures qu'il comptait mettre en œuvre. Nous nous proposons de les commenter ci dessous

LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Tout d'abord un rappel des grandes lignes des mesures annoncées :

- Transparence : visualisation des trajectoires aériennes sur Internet
- Réduction du nombre des vols de nuit entre 0H et 5H
- Retrait progressif des avions les plus bruyants du chapitre 3
- Renforcement du dispositif d'aide aux riverains

A première vue ces mesures vont dans le bon sens, mais en y regardant d'un peu plus près on découvre qu'elles ne vont pas assez loin .

Visualisation des trajectoires sur Internet

C'est souhaitable, nous l'avons longtemps réclamé, mais la mise en œuvre prendra du temps.

Réduction des vols de nuit

Ce qui a été décidé c'est la suppression des vols d'AIR FRANCE entre 0h et 5h et

l'allègement de 30 % du trafic de l'Aéropostale. Mais l'ensemble de ces 2 compagnies ne

représente qu'environ 20% du trafic dans cette tranche horaire ; ce qui nous donnera un allègement global de 6 % ! (à comparer aux 40 % de progression entre 1997 et 2001)
 D'autre part, et ceci est plus inquiétant, les grandes compagnies de fret, FEDEX et UPS n'ont rien promis : les discussions se poursuivent ! On notera au passage que FEDEX vient de passer commande de 10 AIRBUS A 380 Alors c'est « donnant, donnant »

Retrait progressif des avions bruyants

C'est une bonne mesure mais la progressivité s'étalera sur 5 ans

Renforcement de l'aide aux riverains

Les contours du nouveau PGS (plan de gêne sonore) seront plus étendus et, par conséquent, un plus grand nombre de riverains de l'aéroport pourra prétendre à l'aide à l'insonorisation mais le bruit ne s'arrête pas à 5 ou 10 km de la piste.

Le 3ème aéroport

Pendant de nombreuses années on a discuté de ce problème . On a créé des commissions, des groupes de travail, on a organisé des conférences, des colloques, des symposiums, et puis on a conclu : maintenant il faut réfléchir ! Alors on renvoie la question vers les Députés qui vont en débattre et, pendant ce temps, le trafic continue d'augmenter et l'Aéroport de VATRY, inexploité malgré des installations toutes neuves, attend toujours qu'on lui envoie des vols de fret et des charters.

EVOLUTION DU TRAFIC

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le doublet NORD n'est toujours pas tout à fait opérationnel, bien que les pistes 1 et 3 soient exploitables séparément. Il subsiste donc un déséquilibre entre le trafic du doublet NORD et celui du doublet SUD. En 2001 la répartition était de 33% au nord et 66 % au sud, ce qui favorisait la Plaine de FRANCE.

L'examen des chiffres d'ADP nous indique que la répartition est déjà de 40 % au Nord pour 60 % au Sud. Sur une base de 1440 mouvements par jour, soit 720 décollages et 720 atterrissages, on est passé de 237 décollages par jour vers la Plaine de FRANCE au 3ème trimestre 2001, à 300 décollages en juin juillet 2002.

Dès la mise en service du doublet Nord on aboutira à 360 vols par jour, et dès que la reprise de l'activité aéroportuaire sera au rendez vous, on atteindra allègrement les 400 vols par jour, et ce chiffre sera vite dépassé les prochaines années.

Il est temps de songer à des solutions rapides sans attendre 15 ans la mise en service d'un hypothétique 3ème Aéroport.

DEUXIEME VISITE DE ROISSY PAR DES MEMBRES DE L'AREC

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, une 2ème visite de « ROISSY LA NUIT » a été organisée le 25 octobre 2002, avec le concours d'AEROPORTS DE PARIS

50 personnes représentant 11 communes de la Plaine de FRANCE ont pu, à leur tour, prendre contact avec la réalité de l'activité nocturne de ROISSY (Voir photo ci après)

Compte tenu de l'intérêt suscité par cette visite , il n'est pas impossible qu'une 3ème visite soit organisée, vraisemblablement au printemps Qu'il nous soit permis de présenter nos excuses aux nombreux adhérents qui n'ont pas pu être retenus , faute de place, la limite de 50 visiteurs étant impérative . Ils seront prioritaires pour la prochaine sortie.

REUNIONS PUBLIQUES

L'AREC poursuit sa politique d'information dans les communes survolées en Plaine de France. Deux réunions publiques ont été organisées en 2002 :

- Le 21 juin à ECOUEN

- Le 22 novembre à EZANVILLE

Les participants ont fait part de leurs inquiétudes et ont posé de nombreuses questions, en particulier, sur les aides à l'insonorisation et les limites du P.G.S.(Plan de Gêne Sonore) qui doit être redéfini courant 2003.

DERNIERE MINUTE !

Le journal LE PARISIEN du 7 janvier, dans son édition du Val d'Oise, publie qu'une récente note interne à ADP prévoit l'explosion du trafic à ROISSY. Le trafic jusqu'alors plafonné à 55 Millions de passagers par an pourrait passer à 80 Millions, voire 90 Millions dans un avenir plus lointain. Il ne s'agirait, selon le journal, que d'une note d'orientation mais de telles informations, même non confirmées, ne sont pas de nature à rassurer les riverains surtout qu'avec les 4 pistes en fonction l'Aéroport de ROISSY est capable d'absorber ce trafic .

C'est une raison de plus pour rester vigilant

POUR NOUS AIDER VOUS POUVEZ TOUJOURS NOUS REJOINDRE

Adhésion : minimum 10 Euros

A votre disposition :

Michel DELACHAT Secrétaire : Tel. 01 34 69 82 91

Roger DANJAN Trésorier : Tel. 01 34 69 99 54

Lucette COHUAU Communication Tel. 01 34 73 95 45

Internet : [http :// arec.free.fr](http://arec.free.fr)